

## TREN0

### Promotion des lignes ferroviaires touristiques et des trains historiques

#### Composante T2

#### Plan d'action conjoint "Actions pilotes pour l'amélioration de l'offre touristique transfrontalière liée aux Trains Historiques et aux Chemins de Fer Touristiques" d'intérêt pour le projet TREN0

#### Activité T.2.5

#### Étude des mesures de distanciation sociale adoptées ou à adopter sur les trains historiques et touristiques et dans les gares des lignes ferroviaires d'intérêt pour le projet TREN0

#### Livrable T.2.5.1

#### Étude sur les mesures d'éloignement social adoptées ou à adopter dans les trains historiques et touristiques et dans les gares des lignes ferroviaires d'intérêt du projet TREN0 en raison de l'urgence sanitaire



La cooperazione al cuore del Mediterraneo  
La coopération au coeur de la Méditerranée



# INDICE

1	Reconnaissance des procédures et mesures en cas de situations d'urgence sur les lignes d'intérêt du projet TRENO .....	4
1.1	Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe-Granarolo.....	4
1.2	Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella .....	4
1.3	Regione Autonoma della Sardegna .....	5
1.4	Regione Toscana .....	6
2	Mesures prises au niveau national et/ou régional concernant le transport de passagers en raison de l'urgence COVID 19 en relation avec les lignes d'intérêt du projet TRENO .....	6
2.1	Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe-Granarolo.....	6
2.2	Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella .....	6
2.3	Regione Toscana: Ligne ferroviaire Grosseto-Siena .....	7
3	L'impact sur le service de transport ordinaire de l'urgence COVID 19 .....	7
3.1	Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe-Granarolo.....	7
3.2	Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella .....	8
3.3	Regione Toscana: Ligne ferroviaire Siena-Grosseto .....	8
4	Les procédures et les mesures de prévention adoptées par les opérateurs de services.	8
4.1	Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe-Granarolo.....	8
4.2	Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella .....	9
4.3	Regione Toscana: Ligne ferroviaire Grosseto-Siena .....	11
5	Les procédures et mesures adoptées par l'opérateur en matière de distanciation sociale dans les gares, le long des quais et sur les lieux de travail .....	11
5.1	Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe-Granarolo.....	11
5.2	Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella .....	12
5.3	Regione Autonoma Della Sardegna .....	13

5.4 Regione Toscana .....	13
6 Procédures et mesures de contrôle du comportement des utilisateurs et mise en place de sanctions .....	13
6.1 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe–Granarolo .....	14
6.2 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella .....	14
6.3 Regione Autonoma Della Sardegna .....	14
6.4 Regione Toscana .....	14
7 Toute mesure ad hoc prise pour les trains historiques dans le cadre de services extraordinaires .....	14
7.1 Regione Toscana .....	15
8 L'impact de l'urgence COVID-19 sur la planification 2020 des services de trains historiques .....	15
8.1 Regione Autonoma Della Sardegna .....	15
8.2 Regione Toscana .....	15
9 Perspectives et propositions pour les trains historiques en 2021 .....	16
9.1 Regione Autonoma Della Sardegna .....	16
9.2 Regione Toscana .....	16
10 Les outils de communication utilisés par l'opérateur .....	16
10.1 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe–Granarolo .....	16
10.2 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella .....	17
10.3 Regione Autonoma Della Sardegna .....	17
10.4 Regione Toscana .....	17
11 Autres mesures prises ou à prendre .....	18
12 Éléments critiques rapportés par l'opérateur .....	18
12.1 Regione Autonoma Della Sardegna .....	18
12.2 Regione Toscana .....	18

# **1 Reconnaissance des procédures et mesures en cas de situations d'urgence sur les lignes d'intérêt du projet TRENO**

Ce paragraphe décrit les principales situations "d'urgence déjà codifiées" avant l'urgence COVID 19 et les procédures et mesures à adopter par les exploitants.

L'enquête concerne notamment les lignes ferroviaires suivantes : le chemin de fer à Cremagliera Principe-Granarolo et le chemin de fer Genova-Casella pour la Regione Liguria, la ligne parcourue par le Trenino Verde pour la Regione Sardegna.

## **1.1 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe-Granarolo**

Pour les urgences sanitaires, les procédures sont adoptées de la même manière que pour les services de voirie urbaine : après avoir activé les services d'urgence nécessaires en fonction du type d'urgence en cours, on contacte le Centre de télécontrôle des systèmes verticaux et spéciaux, qui prend en charge la situation et met à disposition les ressources nécessaires.

En ce qui concerne les alertes météorologiques, il n'y a pas de règles qui empêchent la circulation, mais toutes les dispositions émises de temps à autre par la protection civile régionale s'appliquent.

En cas de glace sur la ligne aérienne de contact, des parcours techniques supplémentaires sont effectués, de jour comme de nuit, afin de garantir le maintien du trafic sur la ligne.

## **1.2 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella**

### **- FEU**

Situation dans laquelle des flammes ou de la fumée sont détectées dans les installations et/ou les environnements de l'entreprise ferroviaire.

### **- URGENGE MÉDICALE**

Situation impliquant une assistance médicale des services d'urgence du Service national de santé pour aider les personnes souffrant de troubles à l'intérieur de l'installation ferroviaire :

- a) Urgence médicale due à un malaise d'un passager ;
- b) Urgence médicale due à la maladie d'un employé de l'AMT ou d'une autre personne présente sur le chemin de fer, par exemple l'employé d'un entrepreneur ;
- c) Urgence liée à un accident ayant entraîné des blessures et/ou un décès.

### **- PANNE DE LIGNE ÉLECTRIQUE**

Rupture d'un conducteur, même non porteur de courant, affectant la ligne ou la zone d'une station.

### **- BOMBARDEMENT OU MISE EN PLACE PRÉSUMÉE D'ENGINS EXPLOSIFS**

Un engin explosif vraisemblablement placé dans ou près de la zone ferroviaire. Un engin explosif vraisemblablement placé dans le quartier de la gare ou à proximité. L'attentat peut également

avoir été découvert par un message téléphonique, une communication écrite, une plainte personnelle ou par la découverte d'un colis suspect.

**- ACCIDENT GRAVE EN LIGNE**

Un accident, constaté ou estimé comme étant mortel, nécessitant une action d'urgence pour retirer la victime des lieux ferroviaires.

**- PRÉSENCE DE PERSONNES NON AUTORISÉES SUR LA LIGNE**

Une personne non autorisée est toute personne qui n'a pas reçu du DE ou, en cas d'urgence, du DU, le permis d'accès spécifique approprié.

**- DÉRAILLEMENT OU COLLISION ENTRE TRAINS**

Situation dans laquelle un train quitte la voie avec l'implication possible d'un autre train.

**- ATTAQUE TERRORISTE AVEC PROPAGATION DE SUBSTANCES NOCIVES GAZEUSES**

Situation dans laquelle certains passagers ou membres du personnel sont affectés dans leurs fonctions vitales (équilibre, vision, respiration) par des substances gazeuses nocives.

**- INONDATION**

Des parties de la ligne, des gares ou des zones ferroviaires sont affectées par des quantités d'eau telles qu'elles rendent impossible l'exploitation du chemin de fer ou empêchent l'entrée ou la sortie des voyageurs ou du personnel ou sont dangereuses en raison de la présence d'installations électriques sous tension.

**- CRASHES**

Des parties de lignes, de gares ou d'autres constructions sont affectées par l'effondrement de structures qui peuvent empêcher la circulation des trains ou le déplacement des passagers ou du personnel.

### **1.3 Regione Autonoma della Sardegna**

L'utilisation du réseau "Trenino Verde della Sardegna" en 2020 a été affectée de manière décisive par l'urgence sanitaire COVID-19. Sur les cinq lignes ferroviaires : Mandas-Seui, Mandas-Laconi, Arbatax-Gairo, Sindia-Bosa Marina et Tempio-Palau, les billets pour tous les voyages prévus du 08/03/2020 au 30/06/2020 ont été annulés et remboursés.

A partir du 01/07/2020, les trajets ont repris avec une réduction significative du nombre de trajets par rapport à ceux initialement prévus dans l'horaire 2020. Depuis lors, le plan de prévention et d'éloignement social a également été mis en œuvre sur toutes les lignes, en réduisant le nombre de sièges de 50 % afin d'assurer des mesures d'éloignement plus efficaces. Le système de réservation a également permis d'éviter complètement les éventuels encombrements dans les gares et les points de promotion.

A partir du 18/07/2020, en application de l'Ordonnance n° 35 du Président de la Regione Autonoma della Sardegna, 100% des places prévues pour chaque convoi ferroviaire ont été restituées. Toutes les autres mesures de prévention adoptées pour lutter contre la propagation de l'épidémie sont restées en vigueur.

## **1.4 Regione Toscana**

En ce qui concerne la programmation des services ferroviaires, chaque année, le gestionnaire de l'infrastructure, RFI, prépare ce qu'on appelle le Plan neige, qui prévoit des actions calibrées sur la base des bulletins émis par la Protection civile régionale, qui peuvent même conduire à l'interruption des services ferroviaires, avec des services d'autobus de remplacement compatibles avec l'état des routes.

## **2 Mesures prises au niveau national et/ou régional concernant le transport de passagers en raison de l'urgence COVID 19 en relation avec les lignes d'intérêt du projet TRENO**

Tale paragrafo descrive le misure adottate a livello nazionale e/o regionale che sono state applicate al servizio di trasporto dei passeggeri a causa dell'emergenza Covid 19, in relazione alle linee ferroviarie Ferrovia a Cremagliera Principe – Granarolo e Ferrovia Genova – Casella per la Regione Liguria.

### **2.1 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe-Granarolo**

Les mesures suivantes ont été adoptées sur la ligne ferroviaire Principe-Granarolo

- obligation pour tous les passagers et le personnel de service de porter un masque couvrant le nez et la bouche (voir affiche pour le public à la fin du document) ;
- adoption d'un programme de désinfection à bord des sièges, des parois, des poignées, des mains courantes et des portes ;
- introduction d'une séparation de 50% des sièges, en plaçant des autocollants sur les sièges inhibés (voir image du marqueur à la fin du document)

### **2.2 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella**

Les mesures suivantes ont été adoptées sur la ligne ferroviaire Genova-Casella

- obligation pour tous les passagers et le personnel de service de porter un masque couvrant le nez et la bouche (voir affiche pour le public à la fin du document) ;
- adoption d'un programme de désinfection à bord des sièges, des parois, des poignées, des mains courantes et des portes ;
- l'introduction d'un espacement de 50% entre les sièges, en plaçant des autocollants sur les sièges inhibés (voir l'image du marqueur à la fin du document) ;

- l'augmentation du nombre de voitures dans les trains pour garantir le même nombre de sièges.

### **2.3 Regione Toscana: Ligne ferroviaire Grosseto-Siena**

Sur le chemin de fer Grosseto-Siena, les mesures suivantes ont été prises

- obligation pour tous les passagers et le personnel de service de porter un masque couvrant le nez et la bouche ;
- adoption d'un programme de désinfection à bord des sièges, des parois, des poignées, des mains courantes et des portes ;
- introduction d'une séparation de 50% dans les sièges, en plaçant des autocollants sur les sièges inhibés
- séparation des voies d'entrée et de sortie des wagons
- présence de distributeurs de désinfectant à bord
- des annonces vocales répétées sur les règles de lutte contre le braconnage
- des voies d'entrée et de sortie séparées dans les gares
- signalisation

## **3 L'impact sur le service de transport ordinaire de l'urgence COVID 19**

Pour les lignes d'intérêt du projet TRENO, il était prévu de décrire l'impact que l'urgence COVID 19 a eu sur le service de transport de passagers, par exemple en faisant référence à la réorganisation du personnel, à la gestion du service et, plus généralement, aux mesures prises pendant la pandémie.

### **3.1 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe-Granarolo**

Le service a été remodelé par étapes, conformément aux mesures gouvernementales de restriction de la circulation des personnes.

Cela a entraîné une réduction du nombre de quarts quotidiens pour le personnel itinérant, ainsi qu'une extension des heures de travail (durée totale du temps de travail, pauses comprises) des quarts restants afin de couvrir les trajets effectués avec moins de quarts. Il a également été fait appel à la "Cassa integrazione in Deroga" (fonds de licenciement à titre exceptionnel) et au gel des heures supplémentaires.

### **3.2 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella**

Le service a été réduit en deux étapes, conformément aux restrictions de voyage imposées par le gouvernement.

Cela a conduit à une réduction du nombre de quarts quotidiens pour le personnel roulant (conducteurs et chefs de train), ainsi qu'à une extension des heures de travail (durée totale du temps de travail, y compris les pauses intermédiaires) des quarts restants, afin de couvrir les trajets effectués avec moins de quarts. Il a également été fait appel à la "Cassa integrazione in Deroga" (fonds de licenciement à titre exceptionnel) et au gel des heures supplémentaires.

### **3.3 Regione Toscana: Ligne ferroviaire Siena-Grosseto**

Sur la ligne Siena-Grosseto, comme sur toutes les lignes à faible trafic, le service a été fortement réduit en phase 1, jusqu'à ce que tous les trains soient remplacés par des bus. La reprise a été progressive, et ce n'est qu'avec le changement d'horaire de septembre 2020 que les horaires ordinaires ont repris.

## **4 Les procédures et les mesures de prévention adoptées par les opérateurs de services**

Ce paragraphe décrit les mesures de prévention prises par le gestionnaire des lignes couvertes par TRENO, depuis le début de l'urgence. En particulier, il est fait référence à la gestion du service d'assainissement des locaux et des wagons, ainsi qu'aux dispositifs de prévention pour le personnel, mais aussi pour les passagers et à la limitation conséquente du nombre d'usagers dans les wagons, etc.

### **4.1 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe-Granarolo**

Conformément aux recommandations du Département du Travail, des Transports et du Tourisme de la Regione Liguria pour la prévention de l'infection au COVID-19 (Coronavirus) dans les entreprises LPT, l'AMT a ordonné les mesures suivantes

- la désinfection quotidienne de tous les véhicules routiers, ferroviaires et à câbles, en particulier des mains courantes, des poignées, des boutons-poussoirs et des sièges des conducteurs ;



- sur le chemin de fer Principe Granarolo, les mains courantes, les boutons-poussoirs, les points de contact, les supports, les sièges, les poignées de fenêtres et de portes sont assainis à l'aide d'agents assainissants à base de chlore ;
- distribution d'une affiche avec le manuel du Ministère de la Santé et de l'Istituto Superiore della Sanità dans les gares et à bord du chemin de fer Principe Granarolo.

Le personnel est tenu de porter des masques :

- sur tous les véhicules de transport public ou d'entreprise, même lorsqu'ils sont à l'arrêt ou hors service ;
- dans tous les lieux où l'usage est prescrit pour le public ou pour les usagers du service de transport, c'est-à-dire les gares et les quais.

En plus des recommandations de l'Autorité régionale de Liguria, pour une meilleure protection du personnel de l'entreprise, des kits contenant des masques, des gants, du gel désinfectant et des lingettes désinfectantes sont remis périodiquement à tout le personnel.

Le décalogue émis par le Ministère de la Santé et l'Istituto Superiore della Sanità a également été largement diffusé sur tous les véhicules de l'AMT et par voie d'affichage.

#### **4.2 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella**

In ottemperanza alle raccomandazioni dell'Assessorato Lavoro, Trasporti e Turismo della Regione Liguria per la prevenzione del contagio da COVID-19 (Coronavirus) alle aziende del TPL AMT ha disposto le seguenti misure:

- disinfezione quotidiana di tutti i mezzi di trasporto su gomma, su ferro e a fune, con particolare riferimento a corrimano, maniglie, pulsantiere e posto guida;
- sulla ferrovia Genova Casella viene eseguita attività di sanificazione di corrimani, pulsantiere, punti di contatto, sostegno, appoggio, sedili, maniglie di finestre e porte con l'utilizzo di sanificanti a base di cloro;
- Le operazioni di sanificazione vengono effettuate anche nella biglietteria e sala di attesa di Genova P. Manin con particolare attenzione a banconi, vetri, mancorrenti, spazi di appoggio;
- diffusione della locandina riportante il decalogo del Ministero della Salute e dell'Istituto Superiore della Sanità presso le stazioni e a bordo dei treni della Ferrovia Genova Casella.

È stato disposto l'obbligo per il personale di indossare la mascherina:

- su tutti i mezzi di trasporto pubblico o aziendali anche quando questi risultino fermi o fuori servizio;
- in tutti i luoghi ove sia prescritto l'uso per il pubblico o per l'utenza del servizio di trasporto ovvero: le stazioni ed i marciapiedi.

In aggiunta a quanto derivante dalle raccomandazioni della Regione Liguria, per ulteriore tutela del personale aziendale, sono stati consegnati periodicamente a tutto il personale kit comprendenti mascherine, guanti, gel disinfettante, salviette igienizzanti.

Il decalogo del Ministero della Salute e dell'Istituto Superiore della Sanità è stato ampiamente diffuso anche su tutti i rotabili FGC e mediante l'affissione delle locandine.

Posti a sedere: sono state poste in essere azioni conformi a quanto indicato nell'allegato 9 del DPCM 26 aprile 2020 con particolare riferimento all'esigenza di "garantire un numero massimo di passeggeri, in modo da consentire il rispetto della distanza di un metro tra gli stessi". In particolare si è provveduto ad installare sui sedili marker che ne indicano il divieto di utilizzo, garantendo così il di distanziamento previsto tra i posti a sedere.

Conformément aux recommandations du Département du Travail, des Transports et du Tourisme de la Regione Liguria pour la prévention de l'infection au COVID-19 (Coronavirus) dans les entreprises LPT, l'AMT a ordonné les mesures suivantes

- la désinfection quotidienne de tous les véhicules routiers, ferroviaires et à câbles, en particulier des mains courantes, des poignées, des boutons-poussoirs et des sièges des conducteurs ;
- sur le chemin de fer Genova Casella, les mains courantes, les boutons-poussoirs, les points de contact, les supports, les sièges, les poignées de fenêtres et de portes sont assainis à l'aide d'agents assainissants à base de chlore ;
- Des opérations d'assainissement sont également effectuées dans la billetterie et la salle d'attente de Genova P. Manin, avec une attention particulière aux comptoirs, aux vitres, aux rampes et aux zones d'appui ;
- diffusion dans les gares et à bord des trains de la ligne ferroviaire Genova-Casella du dépliant contenant le manuel publié par le ministère de la Santé et l'Istituto Superiore della Sanità.

Le personnel est tenu de porter des masques :

- sur tous les véhicules de transport public ou d'entreprise, même lorsqu'ils sont à l'arrêt ou hors service ;
- dans tous les lieux où l'usage est prescrit pour le public ou pour les usagers du service de transport, c'est-à-dire : les gares et les quais.

En plus des recommandations de l'Autorité régionale de Liguria, pour une meilleure protection du personnel de l'entreprise, des kits contenant des masques, des gants, du gel désinfectant et des lingettes désinfectantes sont remis périodiquement à tout le personnel.

Le manuel publié par le ministère de la santé et l'Istituto Superiore della Sanità a également été largement distribué dans tout le matériel roulant de la FGC et par voie d'affichage.

Sièges : les actions ont été mises en œuvre conformément aux dispositions de l'annexe 9 du décret du Premier ministre du 26 avril 2020, avec une référence particulière à la nécessité de " garantir un nombre maximal de passagers, de manière à permettre une distance d'un mètre entre eux ". En particulier, des marqueurs ont été installés sur les sièges indiquant qu'ils ne peuvent pas être utilisés, garantissant ainsi la distance requise entre les sièges.

#### **4.3 Regione Toscana: Ligne ferroviaire Grosseto-Siena**

- obligation pour tous les passagers et le personnel de service de porter un masque couvrant le nez et la bouche ;
- adoption d'un programme de désinfection à bord des sièges, des parois, des poignées, des mains courantes, des portes ;
- introduction d'une séparation de 50% dans les sièges, en plaçant des autocollants sur les sièges inhibés
- séparation des voies d'entrée et de sortie des wagons
- présence de distributeurs de désinfectant à bord
- Annonces vocales répétées sur les règles anti-visa
- contrôle des billets à distance, mode sans contact
- des voies d'entrée et de sortie séparées dans les gares de Siena et de Grosseto
- signalisation

### **5 Les procédures et mesures adoptées par l'opérateur en matière de distanciation sociale dans les gares, le long des quais et sur les lieux de travail**

Pour chaque ligne d'intérêt, les mesures prises par le gestionnaire du service en matière de distanciation sociale dans les gares et dans les trains ont été indiquées, en se référant également à la signalisation et aux informations/communications destinées au personnel et aux usagers affichées dans les gares et le long des voies.

#### **5.1 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe-Granarolo**

Dans la salle d'attente de Principe, seule la porte donnant sur l'extérieur du bâtiment a été utilisée pour l'entrée, et seule la porte donnant sur le quai de la gare a été utilisée pour la sortie, séparant ainsi le flux des passagers. A l'intérieur de cette salle, comme dans la gare et le long

des quais des autres arrêts, des panneaux ont été installés invitant les voyageurs à garder leurs distances (voir l'affiche pour le public à la fin de ce document).

Les actions ont été mises en œuvre conformément aux dispositions de l'annexe 9 du décret du Premier ministre du 26 avril 2020, avec une référence particulière à la nécessité de " garantir un nombre maximal de passagers, de manière à permettre le respect de la distance d'un mètre entre eux ". En particulier, des panneaux spéciaux ont été installés sur les sièges pour interdire leur utilisation, garantissant ainsi la distance requise entre les sièges.

Afin de mieux délimiter la zone d'activité du conducteur et du "justicier actif", des mesures appropriées ont été placées pour séparer cette zone de l'espace dédié aux passagers. Il incombe au conducteur/vigilant de positionner le dispositif de restriction d'accès en fonction du sens de la marche. Les clients seront informés en conséquence.

La vente de billets à bord par le personnel a été suspendue, les billets étant uniquement contrôlés au sol, à l'aide des EPI prévus pour le personnel (gants et masques).

Le personnel était également tenu de porter des masques :

- dans tous les espaces fermés de l'entreprise : bureaux, garages, usines, salles du personnel, entrepôts, salles de bains, vestiaires, etc ;
- sur tous les moyens de transport publics ou d'entreprise, même lorsqu'ils sont à l'arrêt ou hors service ;
- dans tous les lieux où l'usage est prescrit pour le public ou pour les usagers du service de transport, c'est-à-dire : les gares et les quais.

Pour le lieu de travail, des dispositions spécifiques ont été prises par ordre de service concernant l'accès et l'utilisation des vestiaires, les pratiques de travail et la présence dans les salles communes (voir les affiches pour le personnel à la fin du document).

Accès et utilisation des salles communes

- Le nombre maximal de personnes pouvant se trouver en même temps dans une pièce ou un bureau a été fixé par prudence, de manière à ce qu'une distance minimale d'un mètre entre les personnes soit toujours respectée. Ce numéro a été indiqué sur un panneau à l'entrée de chaque pièce/bureau fréquemment utilisé. (voir les affiches pour le personnel à la fin du document).
- Le personnel de conduite avait accès au local du conducteur uniquement pour y voir ce qui était nécessaire et évitait de rester à l'intérieur des locaux sans autre raison.

## **5.2 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella**

Au guichet P. Manin de Genova, seule la porte donnant sur l'extérieur du bâtiment est dédiée à l'entrée, et seule la porte donnant sur le quai de la gare est dédiée à la sortie, séparant ainsi le flux des passagers. À l'intérieur de cette salle, ainsi qu'à l'entrée de la gare et le long du quai

des trains, des panneaux ont été installés pour inviter les gens à garder leurs distances (voir l'affiche pour le public à la fin de ce document).

Le personnel est également tenu de porter des masques :

- dans tous les espaces fermés de l'entreprise : bureaux, garages, usines, salles du personnel, entrepôts, salles de bains, vestiaires, etc ;
- sur tous les moyens de transport publics ou d'entreprise, même lorsqu'ils sont à l'arrêt ou hors service ;
- dans tous les lieux où l'usage est prescrit pour le public ou pour les usagers du service de transport, c'est-à-dire : les gares et les quais.

Pour le lieu de travail, des dispositions spécifiques ont été prises par ordres de service concernant l'accès et l'utilisation des vestiaires, les pratiques de travail, la présence dans les salles communes, les pauses déjeuner réparties en groupes.

### **5.3 Regione Autonoma Della Sardegna**

Mise en place par le personnel de l'entreprise d'une signalisation dans les salles d'attente et indication des voies de circulation non croisées (aller et retour).

### **5.4 Regione Toscana**

- obligation pour tous les passagers et le personnel d'exploitation de porter un masque couvrant le nez et la bouche ;
- séparation des voies d'entrée et de sortie des wagons
- présence de distributeurs de désinfectants
- annonces vocales répétées sur les règles anti-poison
- contrôle des personnes en transit dans les gares
- des itinéraires séparés pour entrer et sortir des gares
- signalisation

## **6 Procédures et mesures de contrôle du comportement des utilisateurs et mise en place de sanctions**

Ce paragraphe identifie les mesures de contrôle du comportement des usagers et les éventuelles sanctions mises en place dans les gares des lignes ligures, du chemin de fer Principe-Granarolo et du chemin de fer Genova-Casella et sur la ligne parcourue par le Trenino Verde della Sardegna.

## **6.1 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe–Granarolo**

Les contrôles du comportement correct des utilisateurs sont effectués par le personnel de bord.

Dans le cas où le conducteur du train à crémaillère n'est pas en mesure d'assurer des conditions adéquates pour la régularité du service, il demande l'appui du système vertical de contrôle à distance, qui prendra les mesures nécessaires, avec l'aide éventuelle de la police.

Aucun incident d'intempérance ou de non-respect des mesures prises n'a été signalé.

## **6.2 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella**

Des contrôles du comportement correct des utilisateurs ont été effectués par le personnel de bord et de la station. Il n'y a pas eu d'incidents d'intempérance ou de non-respect des mesures adoptées.

## **6.3 Regione Autonoma Della Sardegna**

Préparez et affichez des avis expliquant comment se comporter à bord du train. Prendre des mesures pour séparer les passagers à bord en marquant les sièges à ne pas utiliser. Séparation des voies d'embarquement et de débarquement. Utilisation obligatoire de masques de protection.

## **6.4 Regione Toscana**

Le personnel de bord contrôle et demande aux voyageurs de se conformer aux règles en vigueur mais n'a pas le pouvoir d'imposer des sanctions. La police est souvent appelée à intervenir pour faire respecter les règles, notamment dans le cas de passagers qui refusent de porter un masque.

## **7 Toute mesure ad hoc prise pour les trains historiques dans le cadre de services extraordinaires**

## **7.1 Regione Toscana**

Le nombre de trains historiques réalisés a été très limité, outre les dispositions prises à bord du train, des mesures ont été prises pour les activités prévues sur le terrain, également parce que les fêtes traditionnelles des destinations touristiques n'ont pas eu lieu. Les petites excursions à pied et les visites de lieux ont donc été organisées dans le respect de la réglementation en vigueur en matière d'éloignement, La restauration a été organisée, sur réservation, dans des lieux spécialement préparés et réservés aux voyageurs.

## **8 L'impact de l'urgence COVID-19 sur la planification 2020 des services de trains historiques**

Cette section décrit en détail l'impact que la pandémie a eu sur la planification des services de transport sur les lignes d'intérêt du projet.

### **8.1 Regione Autonoma Della Sardegna**

A partir de janvier 2020, seuls 6 trajets prévus dans l'horaire 2020 ont été effectués avant que le service ne soit interrompu en application des dispositions du décret du Premier ministre du 08/03/2020 ; ainsi, sur toutes les lignes et pendant un petit nombre de jours, les trains ont été utilisés à 100% de leur capacité. Le 08/03/2020, tous les voyages prévus ou réservés jusqu'au 30/06/2020 ont été annulés sur les cinq lignes ferroviaires : Mandas-Seui, Mandas-Laconi, Arbatax-Gairo, Sindia-Bosa Marina et Tempio-Palau. A partir du 01/07/2020 les voyages ont repris, avec une réduction significative du nombre de voyages par rapport à ceux initialement prévus dans le calendrier des voyages 2020. A partir de cette date et jusqu'au 17/07/2020, sur toutes les lignes, la distanciation sociale a été adoptée, réduisant le nombre de sièges de 50%, avec une réduction conséquente du nombre de billets pouvant être vendus pour chaque trajet individuel. À partir du 18 juillet 2020, en application de l'ordonnance n° 35 du président de la Regione autonoma della Sardegna, 100 % des sièges de chaque rame ont été restitués. Le dernier voyage a été effectué le 08/10/2020 sur le tronçon Tempio-Palau, tandis que tous les autres voyages prévus sur toutes les lignes jusqu'à la fin de 2020 ont été annulés par mesure de précaution en raison de la nouvelle augmentation des infections au covid-19.

### **8.2 Regione Toscana**

La programmation du train historique Nature prévue pour 2020 a été presque entièrement annulée en raison de l'urgence COVID 19. Au printemps 2020, aucun train n'a été exploité. Un redémarrage limité était prévu pour l'automne, mais la réapparition de l'urgence sanitaire a de nouveau interrompu le calendrier après les 2 premiers trains.

## **9 Perspectives et propositions pour les trains historiques en 2021**

### **9.1 Regione Autonoma Della Sardegna**

Nous attendons que l'urgence sanitaire permette de planifier les voyages touristiques pour 2021. Si cela se produit, les mesures de confinement déjà en place seront adoptées, le nombre de sièges étant réduit à 50 % de la capacité.

### **9.2 Regione Toscana**

La programmation des Trains de la Nature sur la ligne Asciano-Monte Antico est très limitée également pour 2021, compte tenu du flou de l'urgence sanitaire du début de l'année et des restrictions de voyage prolongées. Le calendrier prévoit quelques trains en période d'automne au départ de Siena et de Grosseto.

## **10 Les outils de communication utilisés par l'opérateur**

Ce paragraphe décrit les outils de communication utilisés par l'exploitant pour s'adresser aux usagers pendant la situation d'urgence due à la pandémie, par exemple des communiqués de presse, l'utilisation du site web ou de l'application officielle du chemin de fer pour fournir des informations, des affiches, des centres d'appels, etc.

### **10.1 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Principe-Granarolo**

Les communications relatives aux dispositions émises par la Société ou à l'adaptation des dispositions émises par les Autorités ou les Organismes Supérieurs ont été portées à la connaissance des clients par les canaux indiqués ci-dessous :

- Site web institutionnel d'AMT : [www.amt.genova.it](http://www.amt.genova.it) ;
- Communiqués de presse ;
- Avis et affiches dans les stations et arrêts de la ligne et à bord du véhicule ;
- Centre d'appels d'AMT ;
- AMT App ;



## **10.2 Regione Liguria: Ligne ferroviaire Genova-Casella**

Les communications relatives aux dispositions émises par la Société ou à l'adaptation des dispositions émises par les Autorités ou les Organismes Supérieurs ont été portées à la connaissance des clients par les canaux indiqués ci-dessous :

- Site web institutionnel d'AMT : [www.amt.genova.it](http://www.amt.genova.it) ;
- Communiqués de presse ;
- Avis et affiches dans les stations et arrêts de la ligne et à bord du véhicule ;
- Centre d'appels d'AMT ;
- AMT App ;

## **10.3 Regione Autonoma Della Sardegna**

Publication de nouvelles sur le site web de l'entreprise et sur les réseaux sociaux, communiqués de presse, affichage d'avis aux passagers dans les gares et à bord des trains, communication par le biais de points de vente externes (Trenino Verde point).

## **10.4 Regione Toscana**

Les communications relatives aux dispositions émises par la Société ou pour se conformer aux dispositions émises par les Autorités ou les Organismes Supérieurs ont été portées à la connaissance des clients par les canaux énumérés ci-dessous :

- Site web institutionnel
- Communiqués de presse
- Avis au public et affichage dans les gares et arrêts de la ligne et à bord du véhicule.
- Communication audible dans les gares et les trains
- Activation du numéro régional d'assistance à la clientèle 7/7, horaire 6-20 heures.

L'opérateur a également collaboré avec la Regione Toscana en fournissant du matériel et des informations sur les dispositions et les modifications du service pour la diffusion par les différents canaux de Muoversi in Toscana (application Muoversi in Toscana, site web, médias sociaux).

## **11 Autres mesures prises ou à prendre**

## **12 Éléments critiques rapportés par l'opérateur**

### **12.1 Regione Autonoma Della Sardegna**

Dans le domaine du tourisme, il est nécessaire de planifier les activités des mois à l'avance : l'urgence sanitaire COVID-19 a gravement compromis les résultats du Trenino Verde de Sardegna pour toute l'année 2020 et affectera ceux de 2021.

### **12.2 Regione Toscana**

En ce qui concerne les services touristiques du Train de la Nature, même avec les actions mises en œuvre, il est encore difficile de garantir le respect de l'espacement dans des situations telles que le ravitaillement de la locomotive à vapeur à Monte Antico, où l'attention des voyageurs touristiques est concentrée sur un point spécifique et où il y a une tendance à se rassembler.